

AB SCIENCE S.A.

Société Anonyme au capital de 366 894,76 euros

Siège social : 3, avenue George V, 75008 PARIS

438 479 941 RCS Paris

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
DU GROUPE AB SCIENCE
AU 30 JUIN 2016**

A. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président Directeur Général
Alain Moussy

B. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1 EVENEMENTS CLEF DES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 2016

Résultats d'études cliniques

- Sclérose latérale amyotrophique (SLA)

L'analyse intérimaire pré-définie de l'étude de phase 3 du masitinib pour le traitement de patients atteints de sclérose latérale amyotrophique a atteint son objectif principal.

Cette étude de phase 2/3 (AB10015) est une étude en double aveugle, contrôlée par placebo, visant à comparer l'efficacité et la tolérance du masitinib en association avec le riluzole contre le placebo en association avec le riluzole chez les patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA). Conformément au protocole de l'étude, une analyse intérimaire était prévue une fois que 191 patients (50% de la population de l'étude) avaient atteint 48 semaines de traitement. Le critère d'évaluation principal de l'analyse intérimaire était basé sur l'évolution du score Functional Rating Scale de la Sclérose Latérale Amyotrophique (ALSFRS-R) après 48 semaines de traitement. Le score ALSFRS-R est un outil d'évaluation permettant de contrôler la progression du handicap chez les patients atteints de SLA, indicateur qui est en étroite corrélation avec la qualité de vie et la survie des patients. L'EMA et la FDA recommandent ce critère d'évaluation dans le cadre d'une demande d'enregistrement dans la SLA. Les analyses secondaires comprenaient l'évolution du score Forced Vital Capacity (FVC), après 48 semaines de traitement, ainsi que le score Combined Assessment of Function (CAFS). L'analyse intérimaire était considérée comme positive si la différence pré-définie entre les groupes de traitement pouvait être détectée avec une p-value inférieure à 0,0311.

L'analyse primaire est un succès, avec une p-value inférieure à 0,01 dans la population en intention de traiter (population ITT). Toutes les analyses de sensibilité effectuées sur le critère d'évaluation principal sont également positives. L'étude est également positive sur ses critères d'évaluation secondaires, les scores FVC et CAFS. La fréquence des événements indésirables (AEs), des événements indésirables graves et des événements indésirables entraînant une interruption de traitement était similaire entre les deux bras de traitement.

Sur la base des résultats de l'analyse intérimaire, les Rapporteurs nommés par l'EMA ont recommandé de déposer un dossier de demande d'autorisation conditionnelle de mise sur le marché du masitinib en combinaison avec le riluzole dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA) chez l'adulte. AB Science prévoit de soumettre sa demande d'autorisation conditionnelle de mise sur le marché en septembre 2016.

Egalement sur la base de ces résultats, la FDA a approuvé le premier usage compassionnel du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique.

- La mastocytose systémique sévère

AB Science a déposé un dossier d'enregistrement auprès de l'Agence Européenne du Médicament (EMA) pour le masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique sévère réfractaire aux traitements symptomatiques administrés à l'optimal chez l'adulte. La procédure d'examen du dossier a démarré le 26 avril 2016. La décision de l'EMA devrait être connue au premier semestre 2017. Le masitinib est le premier médicament à être évalué dans cette indication.

Le dossier de demande d'AMM pour le masitinib dans la mastocytose systémique sévère a été déposé auprès de l'EMA sur la base des résultats d'une étude clinique de phase 3 qui montrent la supériorité du masitinib par rapport aux traitements symptomatiques utilisés à l'optimal tant sur la base du critère principal que des critères secondaires. Cette étude de phase 3 randomisée a comparé l'efficacité du masitinib associé au traitement symptomatique à l'optimal par rapport au placebo associé au traitement symptomatique à l'optimal, dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte avec ou sans mutation D816 V du c-Kit. Les résultats de l'étude ont montré la supériorité du masitinib à la dose de 6 mg/kg/jour au comparateur. La supériorité a été mesurée par le taux de réponse cumulée à 75% sur les handicaps de prurit ou de bouffée de chaleur ou de dépression ou d'asthénie (désignée comme «Réponse-4H75%»). La réponse-75%4H était de 18,7% pour le masitinib contre 7,4% pour le placebo (p=0,0076, Odd ratio=3.63) dans la population mITT (population en intention de traiter modifiée, critère d'analyse primaire). La réponse-75%4H était de 18,7% pour le masitinib contre 7,6% pour le placebo (p=0,0102, Odd ratio=3.28) dans la population évaluable selon le protocole (analyse de sensibilité). Le succès de l'analyse primaire a été confirmé par l'ensemble des analyses secondaires.

Ces résultats ont été présentés au congrès annuel 2016 de l'Association Européenne d'Hématologie (EHA).

- Au 30 juin 2016, l'état d'avancement du développement clinique du masitinib est le suivant :

Domaine thérapeutique	Indication	Etude	Statut
Oncologie / Hématologie	GIST en 1ère ligne de traitement	Phase 3	En cours
	GIST en 2ème ligne de traitement	Phase 3	En cours
	Mélanome métastatique avec c-KIT JM	Phase 3	En cours
	Cancer du pancréas	Phase 3	En cours
	Cancer colorectal métastatique en rechute	Phase 3	En cours
	Cancer de la prostate métastatique en 1ère ligne	Phase 3	En cours
	Myélome multiple en rechute	Phase 3	En cours
	Lymphome périphérique à cellules T en rechute	Phase 3	En cours
Maladies inflammatoires et neuro-dégénératives	Asthme persistant sévère non contrôlée	Phase 3	En cours
	Maladie d'Alzheimer	Phase 3	En cours
	Formes progressives de la sclérose en plaques	Phase 3	En cours
	Sclérose latérale amyotrophique	Phase 3	Recrutement terminé

Autres événements

- Ligne de financement en capital – Equity line :

AB Science dispose de deux lignes de financement conclues avec la Société Générale et le Crédit Agricole.

- ✓ Avec la Société Générale :

Le Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale le 30 juillet 2014 permet à la Société de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite de 3 200 000 actions. Pour chaque tranche, le prix d'émission fait ressortir une décote maximale de 5% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes. Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Au cours du premier semestre 2016, AB Science a utilisé une fois ce Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) et a procédé le 20 juin 2016 à une augmentation des capitaux propres de 4 092 352 euros nets des commissions de tirage (dont 3 261 euros de capital social) par l'émission de 326 097 actions nouvelles au prix unitaire de 13,21 euros.

Le solde des actions nouvelles pouvant être potentiellement émises, en cas de nouvelle utilisation du PACEO avec la Société Générale s'établit à 1 415 403 au 30 juin 2016.

- ✓ Avec le Crédit Agricole :

AB Science a conclu une ligne de capital - Equity Line avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ("Crédit Agricole CIB"), autorisée par l'assemblée des actionnaires du 22 juin 2015.

Selon les termes de la convention, Crédit Agricole CIB s'est engagé à souscrire des actions nouvelles pour une période de 3 ans, dans la limite d'une enveloppe totale de 3 340 000 actions.

Pour chaque tirage, le prix de souscription est calculé par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés de l'action lors des trois séances de cotation précédant la date effective de souscription, diminuée d'une décote maximale de 5% en fonction de la taille du tirage. Les actions nouvelles seront cédées par la suite sur le marché ou hors marché par Crédit Agricole CIB.

AB Science n'a aucune obligation minimale de tirage, et utilisera cette ligne de financement à sa seule discrétion si les conditions de marchés sont favorables et telles que son utilisation soit dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Aucun tirage n'a eu lieu depuis la mise en place de cette ligne de capital.

- Obligations convertibles :

L'emprunt obligataire remboursable ou convertible en actions ordinaires, d'un montant nominal initial de 10 000 500 euros (100 obligations de valeur nominale de 100 005 euros), dont 15 obligations avaient déjà été converties en actions le 4 septembre 2015, a été converti pour son solde en actions le 18 avril 2016. 566.695 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été émises pour un montant de 8 500 425 euros.

Au 30 juin 2016, le solde des emprunts obligataires remboursables ou convertibles en actions ordinaires s'élèvent à 12 363 K€.

- Placement privé :

AB Science a réalisé avec succès le 21 avril 2016 un placement privé de 12 millions d'euros auprès de RA Capital Management. 764 820 actions à bons de souscriptions d'actions (ABSA) ont ainsi été émises au prix de 15,69 euros après une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action AB Science des cinq dernières séances de bourse précédant la date de fixation du prix, soit 17,43 euros. Chaque ABSA est composé d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions (BSA). Les BSA pourront permettre la souscription de 191 025 actions nouvelles supplémentaires au prix de 15,69 euros après la décote de 10%. La valeur théorique du BSA est équivalente à une décote supplémentaire de 5,2%.

Les BSA sont exerçables pendant une année à compter de leur émission. Ils ne sont pas cotés sur Euronext Paris. Si l'ensemble des BSA est exercé, la Société lèvera un produit brut supplémentaire d'environ trois millions d'euros.

- Autres opérations sur les valeurs mobilières :

Au cours du premier semestre 2016, 110 640 stocks options ont été attribués, et à la suite de l'exercice d'options de souscriptions d'actions, 25 908 actions de valeur nominale de 0,01 euros ont été émises au cours du premier semestre 2016, entraînant une augmentation des capitaux propres de 160 494,55 euros (dont une augmentation du capital de 259,08 euros).

Au 30 juin 2016, le capital de la société AB Science est composé de 36 689 476 actions dont 19 283 599 actions ont un droit de vote double.

- Enquête AMF :

Suite à une enquête AMF, la société a été condamnée, par décision de la Commission des sanctions de l'AMF en date du 28 juin 2016 à une amende de 200 000 euros.

Pour rappel, cette enquête portait d'une part sur la possible violation des dispositions de l'article 632-1 du règlement général de l'AMF du fait des communiqués de presse publiés début novembre 2013 relatifs au passage de la phase 2 à la phase 3 des études cliniques menées (i) sur la sclérose latérale amyotrophique et (ii) sur la mastocytose. A l'issue de l'enquête, la Commission des sanctions de l'AMF conclue qu'il n'y a pas eu de la part d'AB Science manquement aux dispositions de l'article 632-1 du règlement général de l'AMF.

L'enquête portait également sur le possible manquement à l'obligation de communiquer une information privilégiée au moment de l'augmentation de capital par l'émission de 256.000 actions nouvelles dans le cadre de son programme d'equity line deux semaines avant la délibération du Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence Européenne des Médicaments sur l'autorisation de mise sur le marché conditionnelle du masitinib dans le traitement du GIST. Sur ce point, L'AMF a considéré qu'un vote négatif du CHMP était suffisamment probable pour que l'avis négatif des rapporteurs du CHMP connu à l'issue de la présentation orale un mois avant ce vote constitue une information privilégiée. L'AMF a néanmoins noté que les rapporteurs avaient dans le mois précédant le vote du CHMP changé d'opinion et qu'ils considéraient en dernier avis que l'étude était un succès et qu'il subsistait par conséquent un aléa sur le vote.

- Autres informations :

AB Science confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit : moins de 5 000 salariés d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

2 COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Etat du résultat global résumé au 30 juin 2016 (normes IFRS) :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Chiffre d'affaires net	772	1 260
Résultat opérationnel	(16 099)	(12 442)
Résultat net	(14 752)	(12 978)
Résultat global de la période	(14 756)	(13 066)
Résultat par action - en euros	(0,42)	(0,39)
Résultat dilué par action - en euros	(0,42)	(0,39)

Résultat opérationnel

Produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Chiffre d'affaires net	772	1 260
Autres produits	0	0
Total des produits d'exploitation	772	1 260

Les produits d'exploitation, exclusivement constitués du chiffre d'affaires lié à l'exploitation d'un médicament en médecine vétérinaire, se sont élevés au 30 juin 2016 à 772 K€, contre 1 260 K€ un an plus tôt, en baisse de 38,7%. Cette baisse est due à la suspension en décembre 2015 de l'autorisation de commercialiser le masitinib aux Etats-Unis dans le mastocytome canin, le temps qu'une étude confirmatoire, actuellement en cours soit validée.

Charges opérationnelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Coût des ventes	128	134
Charges de commercialisation	496	921
Charges administratives	1 498	1 112
Charges de recherche et développement	14 748	11 535
Autres charges opérationnelles	0	0
Total des charges d'exploitation	16 870	13 702

Les charges opérationnelles se sont élevées au 30 juin 2016 à 16 870 K€ contre 13 702 K€ au 30 juin 2015, soit une augmentation de 23,1 %.

Les charges de commercialisation s'élèvent à 496 K€ au 30 juin 2016 contre 921 K€ au 30 juin 2015, soit une baisse de 46,1% liée principalement aux départs des commerciaux aux Etats-Unis.

Les charges administratives ont augmenté de 34,7 %, passant de 1 112 K€ au 30 juin 2015 à 1 498 K€ au 30 juin 2016. Cette augmentation (386 K€) s'explique principalement par les faits ci-dessous non récurrents :

- ✓ provision du montant de la sanction prononcée par l'AMF : 200 K€,
- ✓ provision d'un litige avec un apporteur d'affaires : 58 K€

Les frais de recherche et développement ont augmenté de 27,8%, passant de 11 535 K€ au 30 juin 2015 à 14 748 K€ au 30 juin 2016. Cette hausse (3 213 K€) est principalement due à des coûts non récurrents liés d'une part à la fin de l'étude clinique dans la mastocytose facturée au premier semestre 2016, et à un pic de recrutement de patients fin 2015 dans l'étude de phase 2/3 dans la SLA ayant généré un surcroît d'activité début 2016, et d'autre part aux coûts fixes se rapportant à l'initiation de nouveaux pays et centres cliniques dans ces nouveaux pays

pour les 3 dernières études ouvertes en oncologie et enfin à des coûts de production de lots pour couvrir la période restante des études cliniques.

La société anticipe une baisse des charges opérationnelles au second semestre 2016.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 30 juin 2016 correspond à une perte de 16 099 K€, contre une perte de 12 442 K€ au 30 juin 2015, soit un accroissement du déficit opérationnel de 3 657 K€ (29,4%) dû pour plus de 50% à des coûts non récurrents.

Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2016 est un gain de 1 317 K€ contre une perte de 578 K€ un an plus tôt

Le gain de 1 317 K€ se décompose ainsi :

- ✓ Produits financiers : 1 661 K€. Les produits financiers correspondent principalement aux :
 - Intérêts liés à la rémunération de la trésorerie : 26 K€
 - Gains de change : 37 K€
 - A l'annulation de la provision des intérêts capitalisés concernant la partie des emprunts obligataires convertie en actions en avril 2016 et comptabilisée en autres produits financiers : 1 598 K€

- ✓ Charges financières : 345 K€. Les charges financières correspondent principalement aux :
 - Intérêts annuels des emprunts obligataires : 43 K€
 - Intérêts capitalisés des emprunts obligataires : 163 K€
 - Effets de change : 28 K€
 - Effets d'actualisation : 98 K€

Les intérêts capitalisés seront dus uniquement en cas de remboursement des obligations en numéraire et seront payables à la date d'échéance de chaque remboursement soit en avril 2019 et mai 2020.

Résultat net

La perte nette s'élève au 30 juin 2016 à 14 752 K€ contre 12 978 K€ au 30 juin 2015, en augmentation de 13,7 %, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Trésorerie et ressources en capitaux

Actif

Compte tenu du stade de développement des produits, les frais de développement ont été comptabilisés en charges, les perspectives de commercialisation étant difficiles à évaluer. Le montant immobilisé correspond essentiellement au coût d'enregistrement des brevets de la Société. Les frais d'enregistrement des brevets de la Société activés en valeurs nettes ont connu une diminution de 9 % au 30 juin 2016, passant de 1 624 K€ au 31 décembre 2015 à 1 477 K€ au 30 juin 2016.

Les stocks s'élèvent en valeur nette à 242 K€ au 30 juin 2016 contre 304 K€ au 31 décembre 2015.

Les créances clients sont passées de 316 K€ fin 2015 à 226 K€ au 30 juin 2016.

Au 30 juin 2016, il n'existe pas d'actifs financiers courants. Au 31 décembre 2015, les actifs financiers courants s'élevaient à 6 007 K€.

Ces actifs financiers correspondaient à des instruments de trésorerie dont l'échéance était supérieure à trois mois. Au 30 juin 2016, aucun placement de trésorerie n'a une échéance supérieure à trois mois.

Les autres actifs courants sont passés de 8 282 K€ au 31 décembre 2015 à 12 198 K€ au 30 juin 2016 soit une hausse de 47,3 % sur la période (3 916 K€).

Cette évolution s'explique par les principaux effets suivants :

- Augmentation du montant du crédit d'impôt recherche et CICE à recevoir (5 630 K€ au 31 décembre 2015 contre 9 462 K€ au 30 juin 2016, soit une augmentation de 3 832 K€ relative principalement au crédit d'impôt recherche au titre du premier semestre 2016), le crédit d'impôt recherche 2015 n'étant pas encore remboursé au 30 juin 2016. Le dossier est en cours d'instruction,
- Augmentation des créances de TVA (1 051 K€ au 31 décembre 2015 contre 1 198 K€ au 30 juin 2016, soit une augmentation de 147 K€),

Le total de la trésorerie et des actifs financiers courants s'élève à 18 989 K€ au 30 juin 2016 contre 21 703 K€ au 31 décembre 2015. Ce montant de trésorerie n'intègre pas les 5 486 K€ de remboursement de crédit impôt recherche 2015 en attente de versement par l'administration fiscale.

Passif

Les financements utilisés par l'entreprise sont principalement constitués d'émissions d'emprunts obligataires, de bons d'émissions d'actions dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale et le Crédit Agricole et de diverses aides publiques (crédit d'impôt recherche, avances remboursables et subventions).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres de la Société entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016.

<i>(En milliers d'euros) - Normes IFRS</i>	Capitaux propres du Groupe
Capitaux propres au 31 décembre 2015	(17 259)
Augmentations de capital et primes d'émission nettes des frais	24 244
Résultat global de la période	(14 756)
Options de conversion	(748)
Paiements fondés en actions	111
Capitaux propres au 30 juin 2016	(8 408)

Au 30 juin 2016, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à - 8 408 K€.

Les passifs courants s'élèvent à 18 677 K€ au 30 juin 2016 contre 17 612 K€ à fin 2015, soit une augmentation de 6%.

Cette augmentation (1 065 K€) s'explique notamment par les effets suivants :

- l'augmentation des provisions courantes (327 K€), liée à la provision de litiges
- l'accroissement des dettes fournisseurs (1 271 K€)
- la diminution des passifs financiers courants (214 K€)
- la diminution des autres passifs courants (319 K€) liée principalement à la diminution des dettes sociales et fiscales.

Les passifs non courants comprennent principalement des emprunts obligataires (13 189 K€) et des avances conditionnées (9 331 K€). Ils s'élèvent à 23 117 K€ au 30 juin 2016 contre 32 225 K€ au 31 décembre 2015, soit une diminution de 9 048 K€ liée principalement à la conversion d'obligations convertibles.

3 EVENEMENTS RECENTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2016

Résultats précliniques

Des résultats favorables précliniques du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique (SLA) ont été publiés de la revue Journal of Neuroinflammation, revue médicale évaluée par des pairs.

Cette publication intitulée 'Post-paralysis tyrosine kinase inhibition with masitinib abrogates neuroinflammation and slows disease progression in inherited amyotrophic lateral sclerosis' ainsi que les informations complémentaires l'accompagnant sont librement accessibles à l'adresse suivante : DOI:10.1186/s12974-016-0620-9; <https://jneuroinflammation.biomedcentral.com/articles>.

Désignation de médicament orphelin

Le masitinib a obtenu la désignation de médicament orphelin auprès du Comité des Médicaments Orphelins (COMP) de l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), aussi connue sous le nom de maladie de Charcot.

Pour rappel, le masitinib a également obtenu la désignation de médicament orphelin auprès de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, dans le traitement de la SLA.

Autres évènements

AB Science a utilisé à deux reprises le Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale entre le 30 juin 2016 et la date d'émission du présent rapport :

- le 21 juillet 2016 : émission de 563 000 actions nouvelles au prix unitaire de 14,21 euros.
- le 15 août 2016 : émission de 383 664 actions nouvelles au prix unitaire de 13,56 euros.

Ainsi en juillet et août 2016, 946 664 actions ordinaires nouvelles de valeur nominale de 0,01 euro ont ainsi été émises dans le cadre de ce PACEO, entraînant une augmentation des capitaux propres de 12 661 133 euros (dont 9 467 euros de capital social) nets des commissions de tirage.

Le solde des actions nouvelles pouvant être potentiellement émises, en cas de nouvelle utilisation du PACEO avec la Société Générale s'établit à 468 739 à la date du présent rapport.

4 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée pour les six premiers mois et les six mois restants de l'exercice 2016 sont les risques et incertitudes décrits au chapitre 5 du rapport financier annuel au 31 décembre 2015.

5 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2016, AB Science continue à allouer la majeure partie de ses ressources à la poursuite du développement du masitinib, la molécule la plus avancée de la société.

La société anticipe de déposer à l'EMA une demande d'autorisation du masitinib dans le traitement des patients atteints de sclérose latérale amyotrophique.

La Société a par ailleurs continué à investir dans les activités de drug discovery afin d'alimenter son portefeuille de molécules.

6 PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées sont mentionnées dans les notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés (cf. paragraphe 18). Il n'y a pas eu de modification affectant les transactions entre parties liées depuis la clôture annuelle 2015 qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats du groupe durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

C. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES IFRS AU 30 JUIN 2016

Table des matières

ETAT CONDENSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016	11
ETAT CONDENSE DU RESULTAT GLOBAL ARRETE AU 30 JUIN 2016	12
TABLEAU CONSOLIDE CONDENSE DES FLUX DE TRESORERIE	13
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2016	14
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES ARRETES AU 30 JUIN 2016	15
1 Entité présentant les états financiers	15
2 Base de préparation	15
2.1 Déclaration de conformité et principes comptables	15
2.2 Recours à des estimations et aux jugements	15
3 Gestion des risques financiers	15
4 Stocks	16
5 Clients et comptes rattachés	16
6 Autres actifs courants et non courants	17
7 Actifs financiers courants et non courants	17
7.1. Détail des actifs financiers	17
7.2. Variation des actifs financiers.....	17
8 Trésorerie et équivalents trésorerie	18
9 Capital social.....	18
10 Provisions	19
11 Passifs financiers	20
11.1. Répartition courant / non courant	20
11.2. Avances conditionnées et remboursables	20
11.3. Emprunts bancaires	21
11.4. Emprunts obligataires.....	21
12 Autres passifs courants et non courants	22
13 Chiffre d'affaires	22
14 Subventions et financements publics	22
14.1. Subventions et financements conditionnés.....	22
14.2. Crédit d'impôt recherche	22
15 Charges de personnel	23
15.1. Effectifs	23
15.2. Charges de personnel.....	23
16 Paiements fondés sur des actions.....	23
16.1. Plans d'options de souscription d'actions.....	25
16.2. Plan de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise	26
16.3. Plan des actions de préférence gratuites	26
17 Résultats par action.....	31
17.1. Résultat de base par action	31
17.2. Résultat dilué par action	31
18 Parties liées	31
19 Engagements hors bilan	32
20 Evénements postérieurs à la clôture.....	32

ETAT CONDENSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016

Actif (en milliers d'euros)	Note	30/06/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles		1 507	1 691
Immobilisations corporelles		235	240
Actifs financiers non courants	7	48	43
Autres actifs non courants	6	0	0
Impôts différés		0	0
Actifs non courants		1 790	1 974
Stocks	4	242	304
Créances clients	5	226	316
Actifs financiers courants	7	0	6 007
Autres actifs courants	6	12 198	8 282
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	18 989	15 696
Actifs courants		31 655	30 604
TOTAL DE L'ACTIF		33 446	32 578

Passif (en milliers d'euros)	Note	30/06/2016	31/12/2015
Capital	9	367	350
Primes		134 901	110 674
Réserves de conversion		(71)	(77)
Autres réserves et résultats		(143 605)	(128 206)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		(8 408)	(17 259)
Participations ne donnant pas le contrôle			
Capitaux propres		(8 408)	(17 259)
Provisions non courantes	10	617	550
Passifs financiers non courants	11	22 521	31 229
Autres passifs non courants	12	0	0
Impôts différés		39	447
Passifs non courants		23 177	32 225
Provisions courantes	10	327	0
Dettes fournisseurs		15 100	13 829
Passifs financiers courants	11	22	236
Dettes d'impôt exigible		0	0
Autres passifs courants	12	3 228	3 547
Passifs courants		18 677	17 612
TOTAL DU PASSIF		33 446	32 578

ETAT CONDENSE DU RESULTAT GLOBAL ARRETE AU 30 JUIN 2016

<i>(en millier d'euros)</i>	Note	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires net	13	772	1 260
Autres produits opérationnels		0	0
Total des produits		772	1 260
Coût des ventes		(128)	(134)
Charges de commercialisation		(496)	(921)
Charges administratives		(1 498)	(1 112)
Charges de recherche et développement		(14 748)	(11 535)
Autres charges opérationnelles		-	-
Résultat opérationnel		(16 099)	(12 442)
Produits financiers		1 661	202
Charges financières		(345)	(780)
Résultat financier		1 317	(578)
Charge d'impôt		31	42
Résultat net		(14 752)	(12 978)
Autres éléments du Résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :			
- Ecart actuariels		(9)	(49)
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :			
- Ecart de change - activités à l'étranger		5	(39)
Autres éléments du Résultat global de la période nets d'impôt		(4)	(88)
Résultat global de la période		(14 756)	(13 066)
Résultat net de la période attribuable aux :			
- Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
- Propriétaires de la société		(14 752)	(12 978)
Résultat global de la période attribuable aux :			
- Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
- Propriétaires de la société		(14 756)	(13 066)
Résultat net par action - en euros	17	(0,42)	(0,39)
Résultat net dilué par action - en euros	17	(0,42)	(0,39)

TABLEAU CONSOLIDE CONDENSE DES FLUX DE TRESORERIE

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net	(14 752)	(12 978)
- Elimination des amortissements et provisions	789	65
- Elimination des résultats de cessions	0	0
- Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	111	35
- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	0	0
- Elimination de la charge / produit d'impôt	(33)	(52)
- Elimination de la variation d'impôt différé	0	0
- Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(2 812)	(730)
- Produits et charges d'intérêts	(1 308)	601
- Flux de trésorerie générés par l'activité avant impôt et intérêts	(18 004)	(13 059)
- Impôts payés / reçus	0	
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	(18 004)	(13 059)
Acquisitions d'immobilisations	(210)	(291)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Acquisitions d'actifs financiers	0	(8 000)
Produits de cession d'actifs financiers	6 000	5 981
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Intérêts financiers reçus / (versés)	(98)	24
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	5 693	(2 287)
Dividendes versés		
Augmentation (Réduction) de capital	15 743	16 210
Emission d'emprunts et encaissements d'avances conditionnées	0	3 376
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(144)	(285)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	15 600	19 301
Incidence des variations de change	5	(39)
Incidence des actifs destinés à être cédés	0	0
Incidence des changements de principes comptables	0	0
Variation de trésorerie par les flux	3 293	3 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	15 696	13 197
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	18 989	17 112
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie par les soldes	3 293	3 915

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2016

(en milliers d'euros)

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves de Conversion	Autres réserves et résultat	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 1er JANVIER 2016	350	110 674	(77)	(128 205)	(17 259)	0	(17 259)
Résultat net de la période				(14 752)	(14 752)		(14 752)
Autres éléments du résultat global			5	(9)	(4)		(4)
Résultat global de la période	0	0	5	(14 761)	(14 756)		(14 756)
Augmentation de capital	17	24 227			24 244		24 244
Options de conversion (nettes des impôts différés)				(748)	(748)		(748)
Paielements fondés en actions				111	111		111
Actions propres					0		0
Total des transactions avec les actionnaires	17	24 227	0	(637)	23 607		23 607
AU 30 JUIN 2016	367	134 901	(72)	(143 603)	(8 408)	0	(8 408)

(en milliers d'euros)

	Capital Social	Primes d'émission	Réserves de Conversion	Autres réserves et résultat	Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
AU 1er JANVIER 2015	330	85 387	(29)	(101 368)	(15 681)	0	(15 681)
Résultat net de la période				(26 716)	(26 716)		(26 716)
Autres éléments du résultat global			(48)	(42)	(90)		(90)
Résultat global de la période	0	0	(48)	(26 759)	(26 807)		(26 807)
Augmentation de capital	21	25 287			25 308		25 308
Options de conversion (nettes des impôts différés)				(153)	(153)		(153)
Paielements fondés en actions				74	74		74
Actions propres					0		0
Total des transactions avec les actionnaires	21	25 287	0	(79)	25 229		25 229
AU 31 DÉCEMBRE 2015	350	110 674	(77)	(128 205)	(17 259)	0	(17 259)

1 Entité présentant les états financiers

AB Science est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Paris.

Les états financiers consolidés condensés de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 comprennent la Société et sa filiale située aux Etats-Unis qui a été créée en juillet 2008 (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste à rechercher, développer, et commercialiser des inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une nouvelle classe de molécules thérapeutiques ciblées agissant en modifiant les voies de signalisation au sein des cellules. Les pathologies visées par la Société avec ces IPK sont des pathologies à fort besoin médical et non satisfait, dans les cancers, les maladies inflammatoires et les maladies du système nerveux central, aussi bien en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

2 Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité et principes comptables

Les états financiers consolidés condensés pour la période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016 ont été établis en conformité avec la norme IAS34 relative à l'information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Ces états financiers consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 août 2016.

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception des textes suivants, adoptés par l'Union européenne applicables de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2016, sans incidence significative pour le Groupe :

- Amendements à IFRS 11 (2014) « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » ;
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2012-2014 ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ».
- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers » - Informations à fournir.

2.2 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires condensés, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

D'une part, le Groupe n'est pas encore entré dans une phase de commercialisation active. Il n'a donc pas de créances significatives envers des clients. D'autre part, il limite son exposition au risque de crédit en investissant

notamment dans des titres liquides (dépôts à terme). La Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe finance ses activités par des augmentations de capital et des émissions d'emprunts obligataires au fur et à mesure des besoins nécessaires à la continuation des programmes de recherche, ainsi que par des aides et subventions versées par des organismes finançant la Recherche Scientifique en France.

- Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou de la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

- Risque de change

Le risque de change du Groupe est atténué par le fait que les dépenses de recherches et développement sont générées dans les mêmes devises (USD, Euro) que les principaux flux de revenus anticipés (territoire des Etats-Unis et de l'Union Européenne)

- Risque de taux

Le groupe n'est pas significativement exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où il n'a à ce jour qu'un recours limité aux établissements financiers pour assurer le financement de son activité.

- Risque de capital

Dans le cadre de sa gestion du capital, la Société a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation en n'exposant pas ses actionnaires à un risque de dilution inapproprié.

4 Stocks

Les stocks s'élèvent à 242 K€ au 30 juin 2016 contre 304 K€ au 31 décembre 2015 et s'analysent ainsi :

(en K€ et en valeurs nettes)	30.06.2016	31.12.2015
Stocks de matières premières et principes actifs	0	0
Stocks de produits intermédiaires	176	254
Stocks de produits finis	66	50
Total stocks	242	304

5 Clients et comptes rattachés

Ce poste s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30.06.2016	31.12.2015
Autres créances clients	226	316
Dépréciation	0	0
Créances clients - net	226	316

6 Autres actifs courants et non courants

Les autres actifs courants et non courants s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	30.06.2016		31.12.2015	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Crédits d'impôt recherche et CICE (1)	-	9 462	-	5 630
Créances de TVA	-	1 198	-	1 051
Subventions à recevoir (2)	-	90	-	90
Fournisseurs débiteurs	-	256	-	235
Autres créances (3)	-	65	-	105
Charges Constatées d'avance	-	1 126	-	1 171
TOTAL	0	12 198	0	8 282

(1) Le montant total de la créance envers l'administration fiscale au 30 juin 2016 s'élève à 9 462K€ et est relatif au :

- ✓ crédit d'impôt recherche relatif au 1^{er} semestre 2016 : 3 893 K€
- ✓ crédit d'impôt recherche relatif à l'année 2015 : 5 486 K€ (qui sera remboursé courant du deuxième semestre 2016)
- ✓ crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) relatif 1^{er} semestre 2016 : 83 K€ (qui sera remboursé en 2017)

(2) Subventions à recevoir : les subventions à recevoir sont inscrites à l'actif lorsque les conditions fixées pour leur versement sont substantiellement remplies.

(3) Les autres créances comprennent notamment des avances faites au personnel.

7 Actifs financiers courants et non courants

7.1. Détail des actifs financiers

Les actifs financiers courants et non courants s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	30.06.2016		31.12.2015	
	Actifs financiers non courants	Actifs financiers courants	Actifs financiers non courants	Actifs financiers courants
Dépôts à terme	-	0	-	6 007
Autres	48		43	
TOTAL	48	0	43	6 007

La valeur nette des actifs financiers courants est constituée exclusivement des dépôts à terme de maturité supérieure à 3 mois, à compter de la date d'acquisition. Au 30 juin 2016, aucun dépôt à terme n'a une échéance supérieure à 3 mois.

7.2. Variation des actifs financiers

Au 30 juin 2016 :

(En milliers d'euros)	01.01.2016	Augmentations	Diminutions	Autres	30.06.2016
Dépôts à terme	6 007	0	(6 007)		0
Autres	43	6			48
Actifs financiers	6 050	6	(6 007)	0	48

Au 31 décembre 2015 :

(En milliers d'euros)	01.01.2015	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.2015
Dépôts à terme	5 960	6 007	(5 960)		6 007
Autres	27	15			43
Actifs financiers	5 988	6 022	(5 960)	0	6 050

8 Trésorerie et équivalents trésorerie

Trésorerie nette à l'ouverture :

(En milliers d'euros)	01.01.2016	01.01.2015
Disponibilités	5 692	2 594
Valeurs mobilières de placement (SICAV)	0	0
Dépôts à terme	10 004	10 603
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	15 696	13 197
Découverts bancaires	0	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie du tableau de flux de trésorerie	15 696	13 197

Trésorerie nette à la clôture :

(En milliers d'euros)	30.06.2016	30.06.2015
Disponibilités	8 988	1 124
Dépôts à terme	10 001	15 988
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	18 989	17 112
Découverts bancaires	0	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie du tableau de flux de trésorerie	18 989	17 112

Pour rappel, ne sont intégrés en Trésorerie et équivalents de trésorerie que les dépôts à terme de maturité inférieure ou égale à trois mois à compter de la date d'acquisition. Les dépôts à terme de maturité supérieure à trois mois sont classés en Actifs financiers.

9 Capital social

L'évolution du capital social est la suivante :

(en euros)	Nombre d'actions	dont Actions ordinaires	dont Actions de préférence	Valeur nominale	Capital social
Capital social au 31 décembre 2015	35 005 956	35 005 956		0,01	350 059,56
Augmentation de capital suite à l'exercice de stock-options- janvier 2016	2 855	2 855		0,01	28,55
Augmentation de capital suite à l'exercice de stock-options - février 2016	1 480	1 480		0,01	14,80
Augmentation de capital suite à l'exercice de stock-options, la conversion d'obligations convertibles et à l'apport d'un fond privé - avril 2016	1 351 788	1 351 788		0,01	13 517,88
Augmentation de capital suite à l'exercice de stock-options - mai 2016	1 000	1 000		0,01	10,00
Augmentation de capital suite à l'exercice de stock-options et de BEA - juin 2016	326 397	326 397		0,01	3 263,97
Capital social au 30 juin 2016	36 689 476	36 689 476		0,01	366 894,76

Ces totaux s'entendent hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (« BSPCE ») et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, notamment salariées de la Société.

En janvier 2016, le capital a été augmenté de 28,55 euros, assortis d'une prime d'émission de 20 K€ à la suite de l'exercice de :

- ✓ 0,48 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2006 (480 actions),
- ✓ 0,5 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2007 et attribués par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2008 (500 actions),
- ✓ 0,375 stock option émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2007 (375 actions).
- ✓ 1,5 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 17 juin 2008 (1 500 actions).

En février 2016, le capital a été augmenté de 14,8 euros, assortis d'une prime d'émission de 6 K€ à la suite de l'exercice de 1,48 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2006 (1 480 actions).

En avril 2016, le capital a été augmenté de 13 517,88 euros, assortis d'une prime d'émission de 20 615 K€ à la suite de l'exercice de :

- ✓ 5 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2006 (5 000 actions),
- ✓ 4 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 12 septembre 2007 (4 000 actions),
- ✓ 1 stock option émis lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 17 juin 2008 (1 000 actions),
- ✓ 10 273 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 31 décembre 2009 et attribués par le Conseil d'Administration du 3 septembre 2011 (10 273 actions),
- ✓ à l'émission de 566 695 actions suite à la conversion de 85 obligations sur un total de 100 obligations de l'emprunt obligataire souscrit en avril 2012.
- ✓ à l'émission de 764 820 actions suite à l'apport d'un fonds privé américain, RA Capital Management.

En mai 2016, le capital a été augmenté de 10 euros, assortis d'une prime d'émission de 4 K€ à la suite de l'exercice de 1 stock option émis lors de l'Assemblée Générale lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2005 et attribués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2006 (1 000 actions),

En juin 2016, le capital a été augmenté de 3 263,97 euros, assortis d'une prime d'émission brute de 4 307 K€ (montant avant déduction de commissions) à la suite de l'exercice de :

- ✓ 326 097 bons d'émission d'actions émis lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2014 (326 097 actions),
- ✓ 300 stocks options émis lors de l'Assemblée Générale du 31 décembre 2009 et attribués par le Conseil d'Administration du 3 septembre 2011 (300 actions),

Lors de l'Assemblée Générale du 31 décembre 2009 un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, étant précisé que le point de départ de ce délai de deux ans ne saurait être à une date antérieure au 1er avril 2010. Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Au 30 juin 2016, le capital de la société AB Science est composé de 36 689 476 actions dont 19 283 599 actions ont un droit de vote double.

10 Provisions

Le poste Provisions se décompose comme suit :

	30.06.2016			31.12.2015		
(En milliers d'euros)	Non courantes	Courantes	Total	Non courantes	Courantes	Total
Litiges		327	327		0	0
Provision pour avantages au personnel	617		617	550		550
TOTAL	617	327	944	550	0	550

La provision pour litiges d'un montant global de 327 K€ au 30 juin 2016 est relative aux litiges suivants :

- ✓ AMF : AB Science a provisionné au 30 juin 2016 le montant des sanctions réclamées par l'AMF, soit 200 K€
- ✓ Litige avec un apporteur de fonds : celui-ci réclame à la société AB Science 210 K€. 57,5 K€ ont été provisionnés à ce titre, le tribunal de Commerce de Paris ayant débouté cet apporteur de fonds en avril 2016,
- ✓ Litige prudhommal né de la rupture d'un contrat de travail: 69 K€.

La provision pour avantages au personnel correspond à la provision pour indemnités de départ à la retraite dont bénéficient les salariés du Groupe. Aucun fonds n'a été constitué pour couvrir l'engagement correspondant.

11 Passifs financiers

11.1. Répartition courant / non courant

La répartition entre les passifs financiers courants et non courants se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	30.06.16		31.12.15	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Avances conditionnées	9 331	0	9 331	0
Ligne de crédit/emprunt	0	0	0	133
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	13 189	14	21 897	96
Intérêts courus à payer		8		7
Passifs financiers	22 521	22	31 229	236

11.2. Avances conditionnées et remboursables

Variation des avances conditionnées et avances remboursables

Au 30 juin 2016

(En milliers d'euros)	31.12.15	Encaissements/ à recevoir	Remboursements/ abandons	Reclassements LT/CT	Effet d'actualisation	30.06.16
Non courant	9 331					9 331
Courant	0					0

Au 31 décembre 2015

(En milliers d'euros)	31.12.14	Encaissements/ à recevoir	Remboursements/ abandons	Reclassements LT/CT	Effet d'actualisation	31.12.15
Non courant	9 331					9 331
Courant	0					0

Les avances conditionnées reçues sont destinées à financer des programmes de recherche définis. Ces avances, soumises ou non à intérêts, sont remboursables en cas de succès du programme qui a bénéficié de l'aide. En cas d'échec, elles sont requalifiées en subventions et reprises immédiatement en résultat.

Echéancier des avances conditionnées et remboursables

Au 30 juin 2016 :

(En milliers d'euros)	30.06.16	Inférieur à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Total avances	9 331						9 331

Au 31 décembre 2015 :

(En milliers d'euros)	31.12.15	Inférieur à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Total avances	9 331						9 331

11.3. Emprunts bancaires

La Société a conclu :

- en 2011, une convention de prêt avec la banque Neuflyze OBC, pour un montant maximum de 1,2 M€. Cette ligne de crédit a été tirée en totalité le 28 février 2012 se substituant à la précédente ligne de crédit de 1 M€ remboursée à échéance en février 2012. Le taux de référence de l'emprunt est égal à : taux Euribor 3 mois + 1,50%.
Après un différé de remboursement en capital se terminant le 15 février 2013, cette ligne de crédit est remboursable chaque trimestre à concurrence de 100 000 euros du 15 mai 2013 au 15 février 2016. Par conséquent, au 30 juin 2016, la ligne de crédit est remboursée dans sa totalité.
- en mars 2011, un prêt auprès de BNP Paribas, pour un montant de 500 K€ au taux fixe de 3.73% puis renégocié au taux de 2.9% à compter de janvier 2015 d'une durée de 60 mois. Le prêt a été intégralement remboursé en mars 2016.

Par conséquent la société n'a plus d'emprunts bancaires au 30 juin 2016.

11.4. Emprunts obligataires

La société a émis deux emprunts obligataires, l'un en 2012 et l'autre en 2013.

- En 2013, des emprunts obligataires d'un montant total de 12 508 232 euros, autorisés par le Conseil d'Administration du 24 mai 2013 faisant usage de la délégation donnée par l'assemblée générale du 30 mars 2012, ont été entièrement souscrits et libérés début juin 2013. Les obligations sont convertibles en actions ou remboursables, sous conditions, en actions ordinaires ou en numéraire ; à défaut, elles sont remboursables en numéraire, à leur valeur nominale, à la septième date anniversaire de la date d'émission.

Les obligations peuvent être catégorisées selon leurs principales caractéristiques comme suit :

- ✓ Un bloc pour un montant total souscrit de 10 658 113 euros porte un intérêt annuel moyen de 0,21%, un taux d'intérêt capitalisé de 2,5% (payable uniquement en cas de remboursement à échéance), et un prix de l'action en cas de conversion de 23,53 euros.
- ✓ Un bloc pour un montant total souscrit de 1 850 119,2 euros porte un intérêt annuel moyen de 0,00%, un taux d'intérêt capitalisé de 2,5% (payable uniquement en cas de remboursement à échéance) et un prix de l'action en cas de conversion de 29,3 euros.

Sur le bloc de 10 658 113 euros, une obligation de valeur nominale de 145 462,46 a été convertie en actions le 29 octobre 2015. 6.182 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été créées d'une valeur nominale d'un centime d'euros et assorties d'une prime d'émission de 23,52 euros par actions.

- En 2012, l'emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions ordinaires, d'un montant nominal de 10 000 500 euros (100 obligations de valeur nominale de 100 005 euros), autorisé par le Conseil

d'Administration du 2 mars 2012, faisant usage de la délégation donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2011, a été entièrement souscrit et libéré en date du 17 avril 2012. Les Obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25% payables annuellement. Elles donnent également droit à un taux d'intérêt capitalisé de 4,75%, payable uniquement en cas de remboursement de l'emprunt en numéraire. Les obligations sont convertibles en actions à tout moment à l'initiative de l'Obligataire, une obligation donnant le droit à un nombre d'actions déterminé comme suit : « O/P », O étant la valeur nominale de l'obligation et P égal à 15. Les Obligations sont automatiquement remboursées en actions, si à compter du 31 décembre 2014, la moyenne mobile sur 3 mois du cours en bourse de l'action d'une valeur nominale de 1 centime d'euro de la Société est supérieure ou égal à 20 euros. Les Obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé en numéraire au gré d'AB Science sous certaines conditions. A défaut, les Obligations sont remboursables en totalité en numéraire à la septième date anniversaire de la date d'émission à leur valeur nominale.

Cet emprunt obligataire est entièrement converti au 30 juin 2016. En effet :

- ✓ 15 obligations de valeur nominale de 100 005 euros ont été converties en actions le 4 septembre 2015. 100.005 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été créées d'une valeur nominale d'un centime d'euros et assorties d'une prime d'émission de 14,99 euros par actions.
- ✓ 85 obligations de valeur nominale de 100 005 euros ont été converties en actions le 18 avril 2016. 566.695 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été créées d'une valeur nominale d'un centime d'euros et assorties d'une prime d'émission de 14,99 euros par actions.

12 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs courants et non courants se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	30.06.16		31.12.15	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Dettes sociales	-	2 418	-	2 534
Dettes fiscales	-	789	-	803
Autres dettes	-	21	-	210
TOTAL	-	3 228	-	3 547

Les dettes sociales comprennent la provision pour congés payés et les charges sociales correspondantes, ainsi que les cotisations dues aux différents organismes sociaux.

13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société lié à l'exploitation commerciale du masitinib en médecine vétérinaire s'élève à 772 K€.

14 Subventions et financements publics

La Société reçoit des aides de l'Etat français, de l'Union Européenne et des collectivités publiques locales françaises sous plusieurs formes :

- Avances conditionnées remboursables sous certaines conditions,
- Subventions d'exploitation, et
- Crédits d'impôt recherche.

14.1. Subventions et financements conditionnés

Les avances conditionnées sont présentées dans la Note 11.2 Passifs financiers.

14.2. Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en déduction des dépenses de recherche éligibles au cours de l'année à laquelle se rattachent ces dépenses.

Le tableau suivant présente l'évolution du crédit d'impôt recherche comptabilisé en résultat :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.16	31.12.15
Crédit d'Impôt Recherche 2016	3 894	
Crédit d'Impôt Recherche 2015		5 486
TOTAL	3 894	5 486

Depuis sa création, la Société a bénéficié du remboursement systématique de l'intégralité du Crédit d'impôt recherche (CIR) l'année de sa déclaration, c'est-à-dire l'année suivant celle de son enregistrement au compte de résultat. Ce remboursement immédiat du crédit d'impôt recherche est du, pour les exercices antérieurs à 2008, au statut de jeune entreprise innovante, et depuis 2008 aux dispositions du plan de relance de l'économie initiée par le gouvernement en 2008.

15 Charges de personnel

15.1. Effectifs

Le Groupe emploie 136 personnes (dont 6 dans la filiale américaine, personnes dédiées à la recherche clinique) au 30 juin 2016 contre 138 personnes au 30 juin 2015.

Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

	30.06.16	30.06.15
Département Commercial	7	16
Département Drug Discovery et clinique	119	114
Département Direction & Gestion	10	8
TOTAL	136	138

15.2. Charges de personnel

Les charges de personnel comptabilisées au sein du compte de résultat recouvrent les éléments indiqués ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Salaires et traitements	4 038	3 811
Charges sociales	1 628	1 519
Paievements en actions	111	35
Charges de personnel	5 777	5 365

Ces charges sont ventilées dans le compte de résultat comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Charges de commercialisation	206	473
Charges administratives	558	548
Charges de recherche et développement	5 014	4 343
Charges de personnel	5 777	5 365

La Société a mis en place un accord de participation en décembre 2008 qui ne donne à ce jour lieu à aucun versement aux salariés en raison de l'existence d'un déficit fiscal.

16 Paiements fondés sur des actions

La charge comptable relative au 1^{er} semestre 2016 liée à l'ensemble des paiements sur base d'actions s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Plans de stock-options	27	25
Plans de BSPCE et BSA	10	10
Plan AGAP	74	0
Total	111	35

16.1. Plans d'options de souscription d'actions

Le tableau ci-après présente les principales caractéristiques des plans en cours d'acquisition :

	PLANS										
	SO4C	SO5B	SO5C	SO4D	SO5D	SO5E	SO6A	SO6B	SO6C	SO6D	SO6E
Date d'octroi par le Conseil d'administration	03/09/2011	03/09/2011	17/02/2012	30/08/2012	17/02/2012	26/02/2013	14/05/2014	29/08/2014	24/04/2015	06/10/2015	28/04/2016
Date d'acquisition des droits	03/09/2015	03/09/2015	17/02/2016	30/08/2016	17/02/2016	26/02/2017	14/05/2018	29/08/2018	24/04/2019	06/10/2019	28/04/2020
Maturité du plan	02/09/2021	02/09/2021	16/02/2022	28/08/2022	16/02/2022	26/02/2023	13/05/2024	28/08/2024	23/04/2025	05/10/2025	27/04/2026
Nombre d'options attribuées	1334	102102	14000	1373	196466	1500	116335	10875	79940	15550	110 640
Rapport options / actions (de valeur nominale 0,01 €)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Prix d'exercice (<i>en euros</i>)	7,14	7,14	12,25	10,18	10,18	16,89	11,96	10,03	15,8	13,01	17,29
Conditions de performance	N/A										

Valorisation des plans :

<i>(en milliers d'euros)</i>	SO4C	SO5B	SO5C	SO4D	SO5D	SO5E	SO6A	SO6B	SO6C	SO6D	SO6E	TOTAL
Valorisation initiale	0,8	57,7	32,0	0,5	69,2	0,8	33,5	2,0	25,5	3,6	28,1	345,8
Charge comptable 30 juin 2016			9,1	0,1	8,6	0,1	4,2	0,3	3,2	0,4	1,2	27,1
Charge comptable 30 juin 2015	0,1	7,2	4,0	0,1	8,6	0,1	4,2	0,3	1,2			25,5

<i>Principales hypothèses</i>	SO4C	SO5B	SO5C	SO4D	SO5D	SO5E	SO6A	SO6B	SO6C	SO6E
Valeur du sous-jacent*	6,44 €	6,44 €	12,25 €	10,44 €	10,44 €	18,77 €	11,96 €	8,84 €	15,80 €	12,09 €
Prix d'exercice*	7,14 €	7,14 €	12,25 €	10,18 €	10,18 €	16,89 €	11,96 €	10,03 €	15,80 €	13,01 €
Volatilité attendue	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Durée de vie moyenne de l'option (<i>en années</i>)	4	4	7	7	7	7	7	7	7	7
Turnover	30,3%	30,3%	10,0%	29,3%	29,3%	32,2%	32,3%	32,3%	33,7%	33,7%
Taux d'actualisation	1,4%	1,4%	1,3%	0,6%	0,6%	0,7%	0,5%	0,2%	-0,1%	0,0%
Juste valeur option*	1,67 €	1,67 €	4,77 €	3,97 €	3,97 €	7,70 €	4,42 €	2,86 €	5,65 €	4,07 €

* Intégrant division du nominal par 1000

16.2. Plan de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Caractéristiques des plans

	PLANS POSTERIEURS AU 07/11/2002 OU VESTANT APRES LE 01/01/2007										
	BCE3-3A	BCE3-3B	BCE2007-A	BCE2007-B	BCE2008-A	BCE2008-B	BCE2008-C	BCE2008-D	BCE2010-A	BCE2012	BCE2013
Date d'octroi par le Conseil d'administration	24/05/2007	12/03/2008	17/06/2008	16/12/2008	13/01/2009	13/01/2009	19/11/2009	03/02/2010	03/02/2010	30/08/2012	22/04/2013
Nombre d'options attribuées	256	256	1191	379	321	330 (au max.)	185	15	72588	3158636	40554
Rapport options / actions (valeur nominale 0,01€)	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1	1	1
Conditions d'acquisition :											
<i>Conditions de performance</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Maturité du plan	30/12/2015	30/12/2015	21/12/2017	21/12/2017	26/12/2018	26/12/2018	26/12/2018	26/12/2018	31/12/2019	30/08/2022	22/04/2023
Prix d'exercice (<i>en euros</i>)	2300,75	2300,75	7680,00	7680,00	7680,00	7680,00	7680,00	12280,00	12,28	12,50	18,74

Plans de Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Caractéristiques des plans BCE3A à BCE2010A

Tranche	BCE3A	BCE3B	BCE2007A	BCE2007B	BCE2008A	BCE2008B	BCE2008C	BCE2008D	BCE2010A
1	A compter de la 1ère année de l'attribution, sous réserve de la réalisation des objectifs								
2	A compter de la 2è année de l'attribution, sous réserve de la réalisation des objectifs								
3	A compter de la 3è année de l'attribution, sous réserve de la réalisation des objectifs								
4	A compter de la 4è année de l'attribution, sous réserve de la réalisation des objectifs								
5	A compter de la 5è année de l'attribution, sous réserve de la réalisation des objectifs et au plus tard le :								
	30/12/2015	30/12/2015	21/12/2017	21/12/2017	26/12/2018	26/12/2018	26/12/2018	26/12/2018	31/12/2019

Caractéristiques des plans BCE2012 et BCE2013 :

- le droit des bénéficiaires d'exercer les BCE sera soumis à la réalisation des conditions suivantes :
 Pour chaque allocataire, l'exercice de 50% des BCE est conditionné à la réalisation d'objectifs opérationnels, et l'exercice de 50% des BCE est conditionné à la réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires, définis comme suit:
 - i. L'exercice de 5% des BCE est conditionné à l'initiation d'une étude clinique confirmatoire, marquée par l'inclusion du premier patient ; le nombre de BCE rendu exerçable au titre de l'initiation d'études cliniques confirmatoires ne pouvant excéder 12.5% des BCE (soit 2 études confirmatoires donnant chacune droit à l'exercice de 5% des BCE et une troisième études confirmatoires donnant droit à l'exercice de 2.5% des BCE).
 - ii. L'exercice de 10% des BCE est conditionné à l'obtention d'un enregistrement conditionnel ou l'obtention d'une autorisation temporaire d'utilisation de cohorte, étant précisé que :
 - si l'enregistrement conditionnel ou l'obtention d'une autorisation temporaire d'utilisation de cohorte fait suite à la réalisation d'une étude confirmatoire, alors il est déduit du nombre de BCE ainsi rendu exerçable le nombre de BCE rendu exerçable au titre de l'ouverture de l'étude confirmatoire (non cumul des deux objectifs) ;
 - le nombre de BCE rendu exerçable au titre de ces enregistrements conditionnels ou initiations autorisations temporaires d'utilisations de cohorte ne peut excéder 25% des BCE (soit 2 enregistrements conditionnels ou ATU de cohorte donnant chacune droit à l'exercice de 10% des BCE et un troisième enregistrements conditionnels ou ATU de cohorte donnant droit à l'exercice de 5% des BCE).
 - iii. L'exercice de 20% des BCE est conditionné à l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché, étant précisé que :
 - si l'autorisation de mise sur le marché fait suite à une étude confirmatoire et/ou à un enregistrement conditionnel/obtention d'une autorisation temporaire d'utilisation de cohorte, alors il est déduit du nombre de BCE rendu exerçable le nombre de BCE ainsi rendu exerçable au titre de l'ouverture de l'étude confirmatoire et/ou enregistrement conditionnel/obtention d'une autorisation temporaire d'utilisation de cohorte (non cumul des trois objectifs) ;
 - le nombre de BCE rendu exerçable au titre de ces autorisations de mise sur le marché ne pouvant excéder 50% (soit 2 enregistrements donnant chacun droit à l'exercice de 20% des BCE et un troisième enregistrement donnant droit à l'exercice de 10% des BCE).
 - iv. L'exercice de 12,5% des BCE est conditionné à la première réalisation par AB Science d'un niveau de chiffre d'affaires annuel net de cent millions d'Euros.
 - v. L'exercice de 12,5% des BCE est conditionné à la première réalisation par AB Science d'un niveau de chiffre d'affaires annuel net de deux cent cinquante millions d'Euros.
 - vi. L'exercice de 12,5% des BCE est conditionné à la première réalisation par AB Science d'un niveau de chiffre d'affaires annuel net de cinq cents millions d'Euros.
 - vii. L'exercice de 12,5% des BCE est conditionné à la première réalisation par AB Science d'un niveau de chiffre d'affaires annuel net d'un milliard d'Euros.

Répartition des BCE exerçables par bénéficiaire	Indication 1	Indication 2	Indication 3	Total
a) Initiation étude clinique confirmatoire	5%	5%	2.5%	12.5%
b) Obtention enregistrement conditionnel ou autorisation temporaire d'utilisation de cohorte (<i>plafond intégrant le cas échéant les BCE rendus exerçable au titre du point a) précédant</i>)	10%	10%	5%	25%
c) Autorisation de mise sur le marché (<i>plafond intégrant le cas échéant les BCE rendus exerçable au titre des points a) et b) précédant</i>)	20%	20%	10%	50%

Répartition des BCE maximum exerçable par bénéficiaire	Supérieur à 100M€	Supérieur à 250M€	Supérieur à 500M€	Supérieur à 1000M€	Total
Chiffre d'affaires annuel net pour AB Science	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	50,0%

Valorisation des plans

Conformément aux principes énoncés en note 3, les plans accordés postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2007 ont été évalués comme suit :

(en milliers d'euros)	BCE2007A	BCE2007B	BCE3A	BCE3B	BCE2008A	BCE2008B	BCE2008C	BCE2008-D	BCE2010-A	BCE2012	BCE2013	Total
Valorisation initiale	900,7	220,9	84,4	88,3	191,4	105,4	95,2	17,4	122,8	189,5	2,4	2 018,3
Charge comptable au 30 juin 2016										9,5	0,1	9,6
Charge comptable au 30 juin 2015										9,5	0,1	9,6

<i>Principales hypothèses</i>	BCE2007A	BCE2007B	BCE3A	BCE3B	BCE2008A	BCE2008B	BCE2008C	BCE2008-D	BCE2010-A	BCE2012	BCE2013
Valeur du sous-jacent	4 992,00 €	4 992,00 €	1 495,49 €	1 495,49 €	4 992,00 €	4 992,00 €	4 992,00 €	9 824,00 €	9,82 €	10,44 €	19,00 €
Prix d'exercice	7 680,00 €	7 680,00 €	2 300,75 €	2 300,75 €	7 680,00 €	7 680,00 €	7 680,00 €	12 280,00 €	12,28 €	12,50 €	18,74 €
Volatilité attendue	32,27%	32,27%	32,27%	32,27%	32,27%	32,27%	32,27%	35,00%	35,00%	30,00%	30,00%
Durée de vie moyenne de l'option (<i>en années</i>)	3,6	3	5,7	6,0	3,3	3,3	3,1	3,0	3,0	5,5	5,5
Turnover	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux d'actualisation moyen	4,7%	2,1%	3,2%	3,2%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	0,5%	0,5%
Juste valeur moyenne d'une option	756,28	582,80	331,42	346,86	596,20 €	596,86 €	542,56 €	1 735,22 €	1,69 €	0,06 €	0,06 €

16.3. Plan des actions de préférence gratuites

Caractéristiques du plan :

	AGAP
Date d'octroi par le Conseil d'administration	16/12/2015
Nombre d'options attribuées	33999
Rapport options / actions (valeur nominale 0,01€)	1
Conditions d'acquisition :	
<i>Conditions de présence et de performance (*)</i>	<i>Oui</i>
Maturité du plan	16/12/2020
Prix d'exercice (en euros)	0

(*) Chaque action de préférence gratuite pourra être convertie en 100 actions gratuites ordinaires au terme de la Période d'Acquisition (un an à compter de la date d'octroi par le Conseil d'Administration, soit le 16 décembre 2016) puis de la Période de Conservation (quatre ans à compter de la fin de la période d'acquisition) dans les conditions prévues ci-après :

- (i) Les Actions de Préférence Gratuites ne pourront être converties que pendant la Période de Conversion.
- (ii) Durant la Période de Conversion, chaque Bénéficiaire d'Actions de Préférence Gratuites disposera du droit de convertir un nombre d'Actions de Préférence Gratuites en un nombre d'actions ordinaires nouvelles ou existantes (au choix de la Société) qui sera fonction de la réalisation cumulée d'une condition interne (relative au nombre d'Actions de Préférence Gratuites pouvant être converties) et d'une condition de cours (relative au nombre d'actions ordinaires auxquelles chaque Action de Préférence Gratuite donnera droit) telles que définies ci-après (les « Critères de Performances »).
- (iii) Le nombre d'Actions de Préférence Gratuites pouvant être converties sera déterminé en tenant compte du critère suivant (la « Condition Interne ») :
 - (a) En cas de succès d'une Phase III relative aux indications développées par AB Science hors Mastocytose et Sclérose Latérale Amyotrophique, le nombre d'Actions de Préférence Gratuites pouvant être converties en actions ordinaires sera égal à 18.000 ;
 - (b) En cas de succès de deux Phases III relatives aux indications développées par AB Science hors Mastocytose et Sclérose Latérale Amyotrophique, le nombre d'Actions de Préférence Gratuites pouvant être converties en actions ordinaires sera égal à 28.199 ;
 - (c) En cas de succès de trois Phases III relatives aux indications développées par AB Science hors Mastocytose et Sclérose Latérale Amyotrophique, le nombre d'Actions de Préférence Gratuites pouvant être converties en actions ordinaires sera égal à 33.999.

Le critère de succès est défini par la réussite du critère principal de l'étude sur l'analyse intérimaire ou l'analyse finale.

Valorisation du plan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	AGAP	Total
Valorisation initiale	744,5	744,5
Charge comptable au 30 juin 2016	74,5	74,5
Charge comptable au 30 juin 2015	0,0	0,0

17 Résultats par action

17.1. Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions et d'un nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

	30.06.2016	30.06.2015
Résultat net (en milliers d'euros)	(14 752)	(12 978)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice	34 865 865	33 479 435
Résultat par action	(0,42)	(0,39)

17.2. Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions et d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, SO ou BSPCE) sont considérés comme anti-dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action des activités poursuivies. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

18 Parties liées

Opérations avec les principaux dirigeants :

Rémunération des principaux dirigeants et des mandataires sociaux de la société :

Monsieur Alain Moussy, président directeur général, bénéficie au titre de son contrat de travail d'une rémunération validée par le Conseil d'administration. Il a également bénéficié de l'attribution de BSPCE et des AGAP, décrits ci-dessus.

Par ailleurs, Monsieur Alain Moussy dispose de 332 000 BSA attribués les années antérieures et de 1 617 614 BSAR attribués en 2014 et souscrits en 2015.

Les membres du Conseil d'administration autres que le Président ne bénéficient d'aucune rémunération (jetons de présence) et d'aucun avantage particulier.

Les rémunérations présentées ci-dessous, versées au Président directeur général au titre de son contrat de travail, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Avantages à court terme	225	300
Paiements fondés sur des actions	53	6
Total	278	306

Transactions avec les principaux dirigeants et les administrateurs :

Certains administrateurs disposent de comptes courants d'associés, correspondant exclusivement aux intérêts versés au titre de l'obligation convertible émise au cours de l'exercice 2004, et ayant fait l'objet d'une conversion en actions de préférence au cours du même exercice 2004.

Une convention de mise à disposition de locaux par Monsieur Alain Moussy au bénéfice de la Société a été signée.

Le Conseil d'administration en date du 3 février 2010 a autorisé son Président à conclure une convention de mise à disposition de locaux entre la Société et Monsieur Alain Moussy, aux termes de laquelle, Monsieur Alain Moussy met à la disposition de la Société :

- un local de 57 m² à usage de bureau au 2^{ème} étage droite, dépendant d'un immeuble sis 3, avenue George V à Paris 8^{ème},
- au prix annuel, charges locatives comprises, de 21.100 euros en 2016.

La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour une durée de douze mois. Monsieur Alain Moussy ne reçoit aucun dépôt de garantie et aucune forme de rémunération en contrepartie de la conclusion de cette convention.

19 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2016	30.06.2015
Engagements donnés :	137	606
<i>Nantissement du fonds de commerce (3)</i>	0	430
<i>Garantie donnée (1)</i>	137	176
Engagements reçus :	1 025	1 025
<i>BPIFrance :</i>		
<i>Subventions à recevoir (2)</i>	160	160
<i>Avances conditionnées à recevoir (2)</i>	865	865

(1) Suite à la location de nouveaux bureaux à Paris, une caution bancaire de 39,6 K€ a été donnée en faveur de la SCI Bizet en 2015. Par ailleurs une nouvelle caution bancaire de 97,4 K€ a été donnée en faveur de la société Vetpharm suite à un litige avec ce prestataire.

(2) Les montants représentent les engagements reçus de BPIFrance déduction faite des versements reçus à la clôture, hors provisions dans le cadre du projet ROMANE (865 K€ d'avances conditionnées et 160 K€ de subventions), les modalités de remboursement sont les suivantes :

Le remboursement de l'aide par AB Science, exigible uniquement en cas de succès du projet marqué par l'enregistrement du masitinib dans une indication en neurologie, comprend :

- ✓ le remboursement des 3 300 K€ sur quatre ans à compter du 30 juin 2020
- ✓ puis sur les trois années suivantes le paiement d'un intérêt de 1% du chiffre d'affaires dans la limite de 7 M€.

(3) Suite au remboursement total de la ligne de crédit d'un montant initial de 1 200 K€ auprès de la banque Neuflyze OBC et de l'emprunt bancaire de 500 K€ auprès de la BNP Paribas, les nantissements donnés en garantie du remboursement de ces sommes ont été levés.

20 Evénements postérieurs à la clôture

Résultats précliniques

Des résultats favorables précliniques du masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique (SLA) ont été publiés de la revue Journal of Neuroinflammation, revue médicale évaluée par des pairs.

Cette publication intitulée 'Post-paralysis tyrosine kinase inhibition with masitinib abrogates neuroinflammation and slows disease progression in inherited amyotrophic lateral sclerosis' ainsi que les informations complémentaires l'accompagnant sont librement accessibles à l'adresse suivante : DOI:10.1186/s12974-016-0620-9; <https://jneuroinflammation.biomedcentral.com/articles>.

Désignation de médicament orphelin

Le masitinib a obtenu la désignation de médicament orphelin auprès du Comité des Médicaments Orphelins (COMP) de l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique (SLA), aussi connue sous le nom de maladie de Charcot.

Pour rappel, le masitinib a également obtenu la désignation de médicament orphelin auprès de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, dans le traitement de la SLA.

Autres évènements

AB Science a utilisé à deux reprises le Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale entre le 30 juin 2016 et la date d'émission du présent rapport :

- le 21 juillet 2016 : émission de 563 000 actions nouvelles au prix unitaire de 14,21 euros.
- le 15 août 2016 : émission de 383 664 actions nouvelles au prix unitaire de 13,56 euros.

Ainsi en juillet et août 2016, 946 664 actions ordinaires nouvelles de valeur nominale de 0,01 euro ont ainsi été émises dans le cadre de ce PACEO, entraînant une augmentation des capitaux propres de 12 661 133 euros (dont 9 467 euros de capital social) nets des commissions de tirage.

Le solde des actions nouvelles pouvant être potentiellement émises, en cas de nouvelle utilisation du PACEO avec la Société Générale s'établit à 468 739 à la date du présent rapport.

**D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN DES COMPTES
CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES AU 30 JUIN 2016
AB Science S.A.**

Siège social : 3, avenue George V – 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016

Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.
Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.
Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.

Erreur ! Nom de propriété de document

*inconnu.
inconnu.*

AB Science S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016
AB Science S.A.
3, avenue George V - 75008 Paris
Ce rapport contient 27 pages
Référence : LG-163-45

Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.
Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.
Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.

inconnu.
inconnu.

AB Science S.A.

Siège social : 3, avenue George V - 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société AB Science S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.
Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.
Erreur ! Nom de propriété de document
inconnu.

Erreur ! Nom de propriété de document

*inconnu.
inconnu.*

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 31 août 2016

Saint-Germain-en-Laye, le 31 août 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

SEGESTE

Laurent Genin
Associé

Nicolas Miegerville
Associé